

L'Air Liquide S.A.
Direction des Relations et du Développement social

BILAN SOCIAL

2014

"Creative Oxygen" : De l'oxygène naît l'inspiration.



1	Bilan social 2014	1
	1. Emploi	1
	2. Sécurité	1
	3. Organisation du temps de travail et absentéisme	1
	4. Rémunération et participation aux résultats	2
	5. Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	2
	6. Formation et développement des compétences	3
	7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés	3
	8. Relations professionnelles et bilan des accords collectifs	3
	9. Œuvres sociales	3
2	Chiffres clés	4
3	Évolution des principaux indicateurs	6
	1. Emploi	6
	2. Rémunérations et charges accessoires	12
	3. Conditions d'hygiène et de sécurité	15
	4. Autres conditions de travail	16
	5. Formation	17
	6. Relations professionnelles	17
	7. Autres conditions de vie relevant de l'entreprise	18
4	Annexes	19
	Éclatement de la rubrique Agents de maîtrise et techniciens dans la rubrique 1.1.	19
	Informations détaillées sur certaines rubriques concernant l'emploi	20

Avertissement



La société L'Air Liquide S.A. représente à fin 2014 un peu moins de 9,5 % des effectifs du groupe Air Liquide en France.



BILAN SOCIAL 2014



Le Bilan social présente et mesure, selon des indicateurs définis légalement, différents aspects de la politique sociale de L'Air Liquide S.A. Conformément aux principes d'action et aux politiques Ressources Humaines du Groupe, la Société assure son succès et celui de tous ses collaborateurs dans la durée en veillant à mettre en œuvre huit règles d'or : « Fournir un environnement de travail sûr et éthique, sélectionner les bonnes personnes et les placer aux bons postes, encourager la diversité, mesurer la performance selon des critères homogènes, développer les collaborateurs sur le long terme, identifier, développer et reconnaître l'expertise, régulièrement former pour améliorer nos performances, rétribuer la performance et les contributions de chacun ».

Les indicateurs du Bilan social mesurent la mise en œuvre de ces orientations notamment au travers des chapitres consacrés à l'emploi, la rémunération, la formation, la sécurité et le dialogue social dans l'entreprise.

1. EMPLOI

L'effectif de L'Air Liquide S.A. est de 1 098 salariés au 31 décembre 2014, en baisse de 12 % (<145> salariés) sur l'année. L'effectif était de 1 243 personnes au 31 décembre 2013. Cette baisse significative s'explique en grande partie par la création de la société Air Liquide IT au 1^{er} janvier 2014 et le transfert de 124 salariés de L'Air Liquide S.A. vers cette nouvelle structure.

Dans le même temps, 56 embauches en CDI ont été réalisées en 2014 et 84 en CDD dont 48 en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation conformément aux engagements de renforcement de l'accueil d'apprentis (charte de l'apprentissage et accord sur l'emploi et les salaires).

Les ingénieurs et cadres représentent 72,3 % de l'effectif (contre 74,1 % en 2013). L'accroissement de la proportion des femmes se poursuit (45,1 % en 2014 *versus* 41,1 % en 2013 et 39,9 % en 2012) et celles-ci sont majoritairement ingénieurs et cadres (60,4 % *versus* 61,3 % en 2013).

La mobilité interne au Groupe est restée de très loin le premier motif de départ et d'accueil de la Société (101 départs de la Société pour mobilité vers d'autres sociétés du Groupe et 67 mobilités du Groupe vers L'Air Liquide S.A. non compris le transfert automatique des 124 contrats vers Air Liquide IT). Le turnover externe est resté faible avec 22 démissions, soit 2,0 % de l'effectif, 11 licenciements, sept ruptures conventionnelles et sept départs à la retraite.

2. SÉCURITÉ

En 2014, on comptabilise un accident avec arrêt du personnel Air Liquide, soit un niveau inchangé par rapport à 2013. Le taux de fréquence est en revanche en augmentation (0,61 *versus* 0,48 en 2013), la durée de l'arrêt ayant été plus longue (25 jours *versus* huit en 2013). On soulignera la diminution des accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail (cinq accidents de trajets *versus* 10 en 2013).

En 2014, L'Air Liquide S.A. a dépensé 1 538 milliers d'euros en matière de sécurité et d'amélioration des conditions de travail. Cette forte progression par rapport à 2013 est liée au début des travaux d'aménagement du Centre de Recherche Paris-Saclay.

3. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENTÉISME

Les ingénieurs et cadres, à l'exception des cadres dirigeants, sont en forfait de 213 jours par an ; 13,9 % du personnel travaille en horaire annualisé (1 607 heures/an) et 14,2 % du personnel en horaire hebdomadaire 35 heures.

Le personnel volontaire à temps partiel représente 6,6 % des effectifs.

Le nombre de jours d'arrêt pour absence tous motifs (maternité, paternité, accident du travail ou de trajet, maladie...) est stable. L'absentéisme au seul motif de la maladie et accident de trajet représente 4 487 jours soit un taux de 1,50 %. Ce dernier taux est respectivement de 1,02 % pour les ingénieurs et cadres et 2,58 % pour les non-cadres.

4. RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATION AUX RÉSULTATS

4.1. Salaire

La politique de rémunération s'articule autour :

1. d'un plan d'augmentation des salaires et accessoires de rémunération négocié chaque année dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire (un accord a été signé fin 2013 au titre de l'année 2014). Il prévoit :

- une enveloppe d'augmentations individuelles fondées sur la performance individuelle, le niveau du poste et le positionnement vis-à-vis du marché,
- des mesures spécifiques à caractère général négociées chaque année (valeur du point, minimum absolu Air Liquide S.A...).

Cette politique est fondée sur la conduite de 100 % d'entretiens individuels de performance et de développement professionnel, complétés par des entretiens d'orientation ou de carrière avec les responsables Ressources Humaines.

En application de cette politique, les rémunérations du personnel présent tout au long de l'année ont connu une évolution moyenne de 2,3 % en 2014 ;

2. de mesures complémentaires qui constituent la rémunération globale et proviennent soit d'accords négociés, soit de mesures unilatérales. Elles se présentent sous la forme :
 - monétaire directe, comme les primes, les parts variables, la participation et l'intéressement versés,
 - monétaire différée dans le temps, comme l'abondement, la participation ou l'intéressement investis et bloqués dans le Plan d'Épargne Groupe,
 - d'avantages sociaux, tels que la couverture prévoyance, le régime de base frais de santé, la retraite supplémentaire.

Le Bulletin Social Individualisé, intitulé « *ItinéREM* », remis aux collaborateurs et accessible sur le portail Intranet de la Société, permet de faire le point sur l'évolution de leur rémunération globale et d'évaluer ce que L'Air Liquide S.A. leur offre en contrepartie de leur contribution.

4.2. Participation et intéressement

Les résultats de la participation et de l'intéressement 2013 versés en 2014 se sont élevés à 6 950 milliers d'euros, soit une baisse de 4,8 % par rapport à l'année précédente, mais un effectif permanent en baisse de 5,9 %. À cela s'est ajoutée une prime de « partage des profits » versée sous forme de supplément d'intéressement en novembre 2014. Cette disposition a été fixée par la loi d'août 2011 pour toutes les sociétés ayant distribué des dividendes en hausse au regard de la moyenne des deux années précédentes. Les sommes issues de la participation/intéressement placées dans le Plan d'Épargne Groupe et bloquées cinq ans ont bénéficié d'un abondement maximum de 720 euros en 2014.

5. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les femmes représentent 45,1 % de l'effectif de L'Air Liquide S.A. à fin décembre 2014, en hausse de 4 points. Près de deux tiers d'entre elles (60,4 %) sont ingénieurs et cadres. Elles sont également plus jeunes que les hommes puisque 50 % d'entre elles ont moins de 40 ans contre 36 % pour les hommes. Ces chiffres témoignent de l'action de la Société et du Groupe depuis de nombreuses années visant à recruter une proportion croissante de femmes. Fin 2014, le premier accord unanime sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est arrivé à échéance. Une négociation est en voie de conclusion pour la signature d'un deuxième accord, renforçant les actions engagées depuis de nombreuses années.

Une restitution annuelle détaillée par sexe de l'application du plan d'augmentation et de promotion est présentée aux représentants du personnel. Les grilles de rémunération des hommes et des femmes par coefficient sont accessibles à tous les collaborateurs sur le site Intranet de la DRH. De même, le bilan annuel sur la situation comparée des hommes et des femmes, complété d'indicateurs négociés avec les représentants du personnel, permet une analyse approfondie de leur situation respective dans l'entreprise. Ce bilan ne fait pas ressortir d'écart significatif des rémunérations de base entre les femmes et les hommes à niveau comparable de postes. De même, femmes et hommes participent en proportion équivalente aux programmes de formation.

6. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les priorités suivantes ont été fixées pour les actions de formation menées en 2014 :

- maintenir et renforcer le niveau de connaissances et d'expertises techniques des collaborateurs dans l'optique d'une meilleure satisfaction clients et d'un accroissement permanent des compétences métiers ;
- poursuivre les efforts dans le domaine de la sécurité, de la maîtrise des risques et de la qualité, dans un souci de pédagogie et d'efficacité et dans le prolongement du programme IMS ;
- participer aux nouveaux programmes de l'Université Air Liquide qui viennent compléter l'offre dans le domaine de la gestion de projet, de la finance, de l'intégration des nouveaux collaborateurs et du management ;
- décliner les formations « métiers » proposées par les *business lines* ;
- développer les compétences en langues et la capacité à nouer des relations professionnelles en milieu interculturel ;
- accompagner le développement et la promotion des agents de maîtrise au statut de cadres à travers un programme de formation dédié et transverse ;
- former les tuteurs au tutorat pour faciliter le transfert des savoirs aux alternants et aux salariés occupant de nouvelles fonctions ;
- développer la multimodalité (association de formations en présentiel et distanciel) pour accroître notamment l'efficacité et l'individualisation des formations ;
- accompagner la migration des outils bureautique pour faciliter leur appropriation et apporter davantage d'efficacité et de collaboration dans les équipes ;
- développer la sensibilité sur les concepts clés liés à l'éthique en situation professionnelle.

Sur les trois dernières années les dépenses engagées par L'Air Liquide S.A. en matière de formation, au sens défini par la loi du 4 mai 2004, ont régulièrement progressé. Elles ont représenté 2,74 % de la masse salariale pour une moyenne de 2,9 jours de formation par salarié en 2014.

7. EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Encourager la diversité des collaborateurs est l'une des orientations de la politique Ressources Humaines du Groupe Air Liquide. Elle s'exprime dans différents domaines tels que les nationalités, l'âge, la mixité et le handicap.

À ce titre, L'Air Liquide S.A. mène depuis 2007 une politique volontariste pour favoriser l'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. La signature en 2013 d'un troisième accord d'entreprise (2013-2015) en faveur de l'emploi des personnes handicapées souligne cet engagement.

S'appuyant sur une commission de suivi paritaire nationale et des référents handicap, la Mission Handicap d'Air Liquide coordonne et anime les actions en faveur des personnes handicapées : le recrutement, le maintien dans l'emploi, la formation, le recours aux entreprises du milieu adapté, la sensibilisation et la communication auprès des collaborateurs.

L'Air Liquide S.A. s'associe chaque année à la « Semaine Nationale pour l'Emploi des Personnes Handicapées ». À fin 2014, on compte 15 salariés reconnus travailleurs handicapés, soit une baisse de sept salariés du fait notamment de mouvements de mobilité et de transferts vers Air Liquide IT.

8. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Les relations professionnelles demeurent actives au sein de L'Air Liquide S.A. Sept accords ont été signés au cours de l'année 2014 dont plus particulièrement le renouvellement de l'accord triennal d'intéressement aux performances, la prime de partage des profits, l'accord relatif à la désignation du représentant des salariés auprès du Conseil d'Administration de L'Air Liquide S.A.

D'autres accords notamment portant sur la Gestion prévisionnelle des Compétences, les modalités de revalorisation des retraites du personnel en garantie de ressources (régime fermé) et de refonte du plan d'épargne France ont fait l'objet de discussions et de négociations associant les représentants du personnel de la Société.

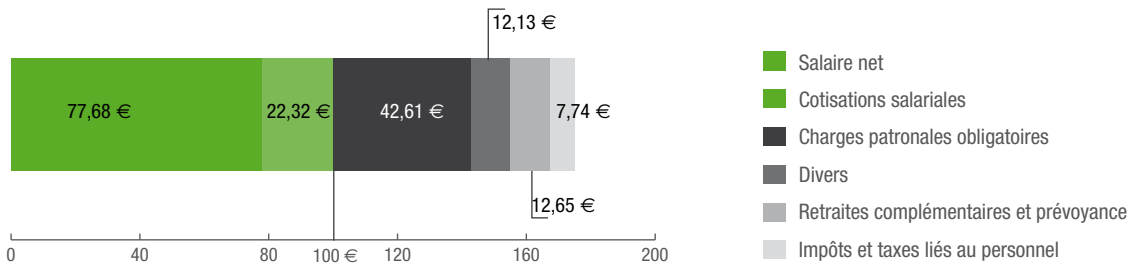
9. ŒUVRES SOCIALES

La Société verse 2,2 % de sa masse salariale pour financer les activités sociales et culturelles des Comités d'Établissement.

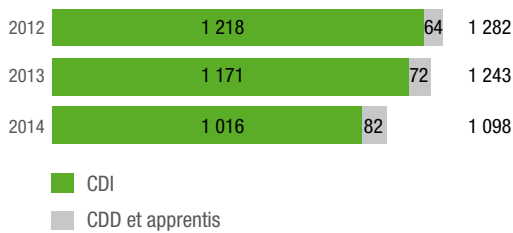


CHIFFRES CLÉS

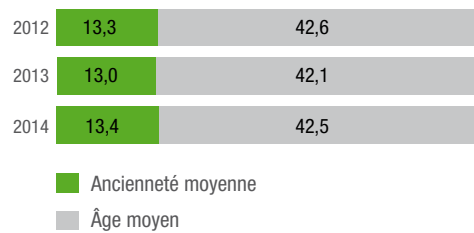
Répartition des charges de personnel pour 100 € brut en 2014



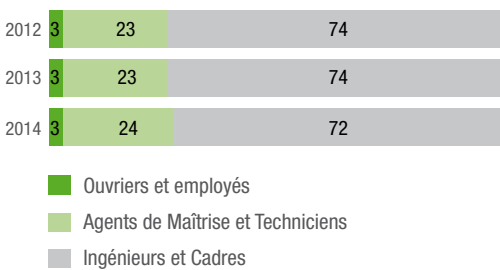
Évolution de l'effectif



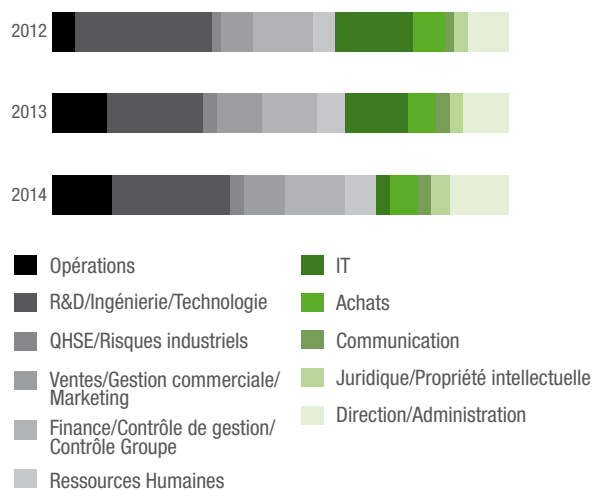
Ancienneté et âge moyen



Effectifs par catégorie professionnelle (en %)

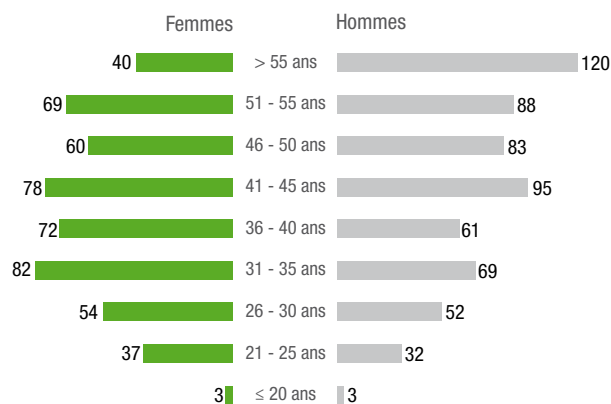


Effectif par secteur d'activité (en %)



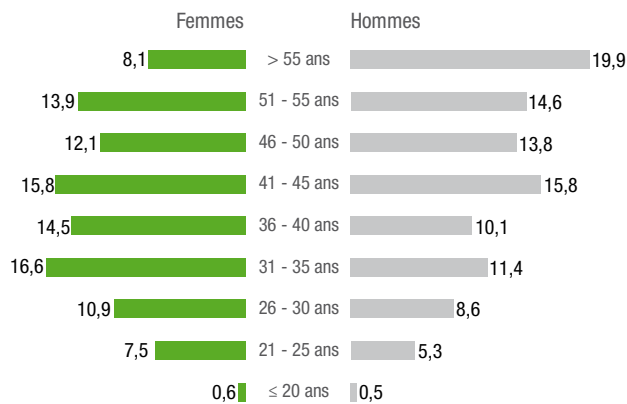
Pyramide des âges par sexe

(en nombre)



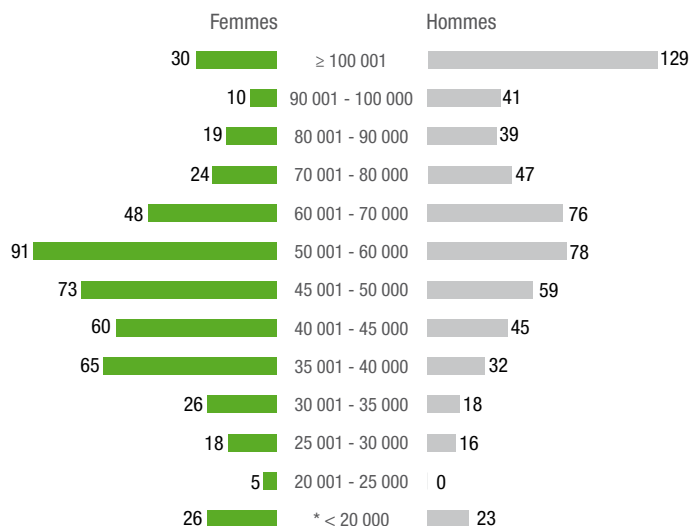
Pyramide des âges par sexe

(en % Hommes/Femmes)



Pyramide des salaires par sexe

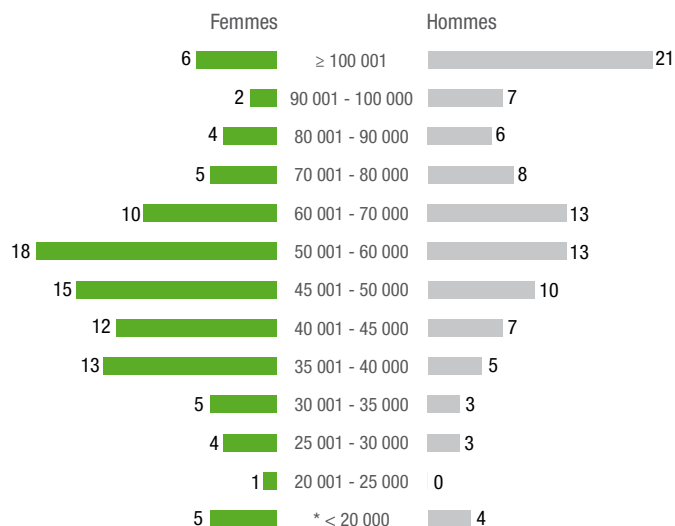
(en euros)



* Contrats de formation en alternance

Pyramide des salaires par sexe

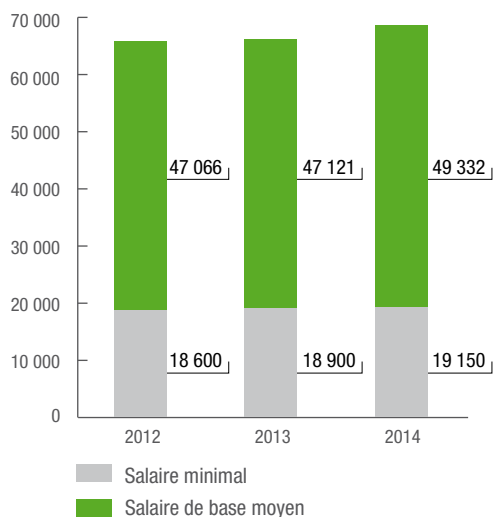
(en % Hommes/Femmes)



* Contrats de formation en alternance

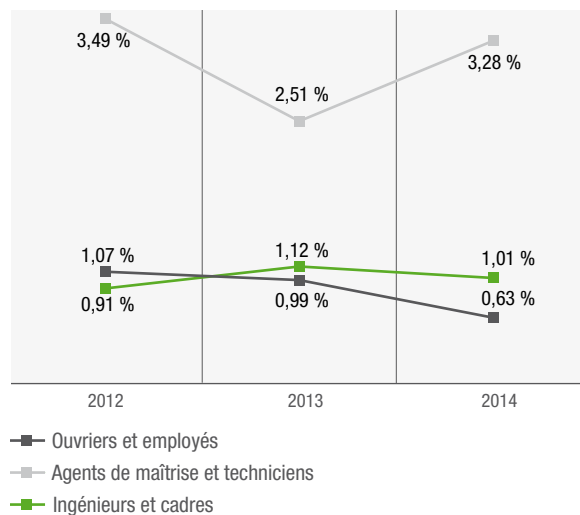
Évolution du salaire moyen annuel

(en euros)



Évolution de l'absentéisme pour maladie

(en %)





ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

1. EMPLOI

1.1. Effectifs

1.1.1 EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	954	921	794
AM&Techn	291	281	268
Employés	15	13	7
Ouvriers	22	28	29
TOTAL	1 282	1 243	1 098 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Création de la société Air Liquide IT au 1^{er} janvier 2014

1.1.2 EFFECTIF PERMANENT (nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et présents tout au long de l'exercice)

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	842	795	670
AM&Techn	257	242	225
Employés	2	0	0
Ouvriers	3	2	2
TOTAL	1 104	1 039	897

1.1.3 NOMBRE DE SALARIÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE

(hors formation en alternance)

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	15	16	22
AM&Techn	2	4	1
Employés	0	0	0
Ouvriers	1	0	0
TOTAL	18	20	23

1.1.3 BIS NOMBRE DE SALARIÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT DE FORMATION EN ALTERNANCE AU 31 DÉCEMBRE (apprentis et contrats de qualification)

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	0	0	0
AM&Techn	15	13	25
Employés	13	13	7
Ouvriers	18	26	27
TOTAL	46	52	59

1.1.4 EFFECTIF MENSUEL MOYEN DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	969	943	793
AM&Techn	286	286	264
Employés	11	13	12
Ouvriers	25	22	28
TOTAL	1 291	1 264	1 097

1.1.5 RÉPARTITION PAR SEXE DE L'EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

Hommes	2012	2013	2014
Ing&Cadres	639	600	495
AM&Techn	113	106	92
Employés	2	6	3
Ouvriers	16	20	13
TOTAL	770	732	603

Femmes	2012	2013	2014
Ing&Cadres	315	321	299
AM&Techn	178	175	176
Employés	13	7	4
Ouvriers	6	8	16
TOTAL	512	511	495

1.1.6 RÉPARTITION PAR ÂGE DE L'FFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE

Ing&Cadres

< 25 ans	2012	2013	2014
Hommes	9	5	7
Femmes	4	6	6
TOTAL	13	11	13

25 à 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	59	61	54
Femmes	56	55	50
TOTAL	115	116	104

31 à 39 ans	2012	2013	2014
Hommes	157	145	109
Femmes	125	118	113
TOTAL	282	263	222

40 à 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	228	213	155
Femmes	92	97	77
TOTAL	320	310	232

> 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	186	176	170
Femmes	38	45	53
TOTAL	224	221	223

AM&Techn

< 25 ans	2012	2013	2014
Hommes	9	4	7
Femmes	5	6	9
TOTAL	14	10	16

25 à 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	12	7	4
Femmes	9	11	10
TOTAL	21	18	14

31 à 39 ans	2012	2013	2014
Hommes	20	19	21
Femmes	40	38	41
TOTAL	60	57	62

40 à 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	35	33	22
Femmes	72	68	61
TOTAL	107	101	83

> 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	41	43	38
Femmes	48	52	55
TOTAL	89	95	93

Employés

< 25 ans	2012	2013	2014
Hommes	1	5	3
Femmes	9	7	3
TOTAL	10	12	6

25 à 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	1	1	0
Femmes	1	0	1
TOTAL	2	1	1

31 à 39 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	1	0	0
TOTAL	1	0	0

40 à 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	2	0	0
TOTAL	2	0	0

> 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Ouvriers

< 25 ans	2012	2013	2014
Hommes	11	17	9
Femmes	4	6	13
TOTAL	15	23	22

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

25 à 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	3	2	3
Femmes	1	1	2
TOTAL	4	3	5

31 à 39 ans	2012	2013	2014
Hommes	1	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	1	0	0

40 à 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	1	1
Femmes	1	0	0
TOTAL	1	1	1

> 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	1	0	0
Femmes	0	1	1
TOTAL	1	1	1

Ensemble

< 25 ans	2012	2013	2014
Hommes	30	31	26
Femmes	22	25	31
TOTAL	52	56	57

25 à 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	75	71	61
Femmes	67	67	63
TOTAL	142	138	124

31 à 39 ans	2012	2013	2014
Hommes	178	164	130
Femmes	166	156	154
TOTAL	344	320	284

40 à 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	263	247	178
Femmes	167	165	138
TOTAL	430	412	316

> 50 ans	2012	2013	2014
Hommes	228	219	208
Femmes	86	98	109
TOTAL	314	317	317

1.1.7 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE SELON L'ANCIENNETÉ

Ing&Cadres

< 10 ans	2012	2013	2014
Hommes	271	245	184
Femmes	197	196	184
TOTAL	468	441	368

10 à 14 ans	2012	2013	2014
Hommes	78	81	66
Femmes	58	59	47
TOTAL	136	140	113

15 à 19 ans	2012	2013	2014
Hommes	90	87	77
Femmes	24	31	31
TOTAL	114	118	108

20 à 24 ans	2012	2013	2014
Hommes	78	73	59
Femmes	20	17	13
TOTAL	98	90	72

25 à 29 ans	2012	2013	2014
Hommes	58	47	42
Femmes	7	7	10
TOTAL	65	54	52

≥ 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	64	67	67
Femmes	9	11	14
TOTAL	73	78	81

AM&Techn

< 10 ans	2012	2013	2014
Hommes	34	31	30
Femmes	72	61	70
TOTAL	106	92	100

10 à 14 ans	2012	2013	2014
Hommes	16	14	12
Femmes	29	37	33
TOTAL	45	51	45

15 à 19 ans	2012	2013	2014
Hommes	17	19	16
Femmes	10	12	15
TOTAL	27	31	31

20 à 24 ans	2012	2013	2014
Hommes	15	13	7
Femmes	19	19	13
TOTAL	34	32	20

25 à 29 ans	2012	2013	2014
Hommes	3	4	4
Femmes	15	8	8
TOTAL	18	12	12

≥ 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	28	25	23
Femmes	33	38	37
TOTAL	61	63	60

Employés

< 10 ans	2012	2013	2014
Hommes	2	6	3
Femmes	13	7	4
TOTAL	15	13	7

10 à 14 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

15 à 19 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

20 à 24 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

25 à 29 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

≥ 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Ouvriers

< 10 ans	2012	2013	2014
Hommes	14	19	12
Femmes	5	7	15
TOTAL	19	26	27

10 à 14 ans	2012	2013	2014
Hommes	2	1	1
Femmes	0	0	0
TOTAL	2	1	1

15 à 19 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

20 à 24 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

25 à 29 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	0	0	0
TOTAL	0	0	0

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

≥ 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	0	0	0
Femmes	1	1	1
TOTAL	1	1	1

Ensemble

< 10 ans	2012	2013	2014
Hommes	321	301	229
Femmes	287	271	273
TOTAL	608	572	502

10 à 14 ans	2012	2013	2014
Hommes	96	96	79
Femmes	87	96	80
TOTAL	183	192	159

15 à 19 ans	2012	2013	2014
Hommes	107	106	93
Femmes	34	43	46
TOTAL	141	149	139

20 à 24 ans	2012	2013	2014
Hommes	93	86	66
Femmes	39	36	26
TOTAL	132	122	92

25 à 29 ans	2012	2013	2014
Hommes	61	51	46
Femmes	22	15	18
TOTAL	83	66	64

≥ 30 ans	2012	2013	2014
Hommes	92	92	90
Femmes	43	50	52
TOTAL	135	142	142

1.1.8 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE SELON LA NATIONALITÉ

Français

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	810	790	678
AM&Techn	285	275	262
Employés	14	12	6
Ouvriers	15	24	27
TOTAL	1 124	1 101	973

Étrangers

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	144	131	116
AM&Techn	6	6	6
Employés	1	1	1
Ouvriers	7	4	2
TOTAL	158	142	125

1.1.9 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL SELON LA QUALIFICATION

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	954	921	794
AM&Techn	291	281	268
Employés qualifiés	3	0	2
Employé non qualifiés	12	13	5
Ouvriers qualifiés	3	2	2
Ouvriers non qualifiés	19	26	27
TOTAL	1 282	1 243	1 098

La population des ouvriers et employés non qualifiés est essentiellement constituée d'apprentis.

1.1.10 NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES PRÉSENTES AU 31 DÉCEMBRE

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	7	10	10
AM&Techn	18	11	4
Employés	0	0	0
Ouvriers	1	1	1
TOTAL	26	22	15

1.1.11 NOMBRE DE SALARIÉS DÉTACHÉS ET DE TRAVAILLEURS DÉTACHÉS ACCUEILLIS

La société L'Air Liquide S.A. n'a aucun salarié détaché et n'accueille aucun travailleur détaché au sens de l'article L. 2323-70 du Code du travail.

1.2. Travailleurs extérieurs

1.2.1 TRAVAILLEURS TEMPORAIRES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

	2012	2013	2014
TOTAL	27	28	24

1.2.2 DURÉE MOYENNE DES CONTRATS DE TRAVAIL (jours)

	2012	2013	2014
TOTAL	62	71	68

1.3. Entrées au cours de l'année considérée

1.3.1 NOMBRE D'EMBAUCHES

Nombre d'embauches sous contrat à durée indéterminée

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	51	43	47
AM&Techn	5	6	9
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	56	49	56

Nombre d'embauches sous contrat à durée déterminée

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	11	13	21
AM&Techn	16	15	24
Employés	25	17	20
Ouvriers	15	22	19
TOTAL	67	67	84

Nombre de retours de filiale

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	50	75	59
AM&Techn	12	16	8
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	62	91	67

Total des entrées

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	112	131	127
AM&Techn	33	37	41
Employés	25	17	20
Ouvriers	15	22	19
TOTAL	185	207	207

1.3.2 NOMBRE D'EMBAUCHES DE SALARIÉS DE MOINS DE 25 ANS

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	6	10	14
AM&Techn	12	10	16
Employés	22	15	19
Ouvriers	13	19	18
TOTAL	53	54	67

Dont nombre d'embauches sous contrat à durée indéterminée

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	4	4	9
AM&Techn	0	2	1
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	4	6	10

Dont nombre d'embauches sous contrat à durée déterminée

	2012	2013	2014
Ing&Cadres.	2	6	5
AM&Techn	12	8	15
Employés	22	15	19
Ouvriers	13	19	18
TOTAL	49	48	57

1.4. Départs

1.4.1 TOTAL DES DÉPARTS

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	142	169	257
AM&Techn	30	47	51
Employés	17	16	26
Ouvriers	21	14	18
TOTAL	210	246	352

Nombre de départs vers filiales

	2012	2013	2014
Air Liquide IT (sorties CDI)			124
Air Liquide IT (sorties CDD)			
Mutations	101	128	101
TOTAL	101	128	225

1.4.1 BIS NOMBRE DE RETRAITÉS

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	6	9	5
AM&Techn	5	7	2
Employés	2	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	13	16	7

1.4.2 NOMBRE DE DÉMISSIONS

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	13	18	22
AM&Techn	0	4	0
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	13	22	22

Nombre de ruptures conventionnelles

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	2	7	2
AM&Techn	0	1	5
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	2	8	7

1.4.3 NOMBRE DE LICENCIEMENTS

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	8	7	7
AM&Techn	1	1	4
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	9	8	11

Dont licenciements pour cause économique

	2012	2013	2014
TOTAL	0	0	0

1.5. Chômage

1.5.1 NOMBRE DE SALARIÉS MIS EN CHÔMAGE PARTIEL PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2012	2013	2014
TOTAL	0	0	0

1.5.2 NOMBRE TOTAL D'HEURES DE CHÔMAGE PARTIEL PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2012	2013	2014
Indemnisées	0	0	0
Non indemnisées	0	0	0

1.6. Absentéisme

1.6.1 NOMBRE DE JOURNÉES D'ABSENCE (tous motifs)

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	6 294	7 063	5 579
AM&Techn	3 201	2 640	3 239
Employés	318	295	374
Ouvriers	219	158	118
TOTAL	10 032	10 156	9 310

2. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

2.1. Montant des frais de personnel

2.1.1 MASSE SALARIALE ANNUELLE TOTALE

Hommes

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	70 624	69 752	59 107
AM&Techn	4 297	4 280	3 586
Employés	437	422	475
Ouvriers	280	256	285
TOTAL	75 638	74 710	63 452

Femmes

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	22 397	22 954	22 573
AM&Techn	6 608	6 660	6 595
Employés	456	445	433
Ouvriers	155	107	173
TOTAL	29 616	30 166	29 774

Total

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	93 021	92 707	81 680
AM&Techn	10 906	10 940	10 181
Employés	893	866	908
Ouvriers	434	363	458
TOTAL	105 254	104 876	93 227

2.1.1 BIS CHARGES ANNUELLES OBLIGATOIRES ET PROPRES À L'ENTREPRISE ET PROVISIONS POUR CONGÉS

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
TOTAL	70 916	74 635	65 498

2.1.1 TER TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
TOTAL	176 169	179 511	158 725

2.1.2 RÉMUNÉRATION MENSUELLE MOYENNE

Hommes *

(en euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	8 953	9 153	9 698
AM&Techn	3 207	3 285	3 231
Employés	1 023	985	1 057
Ouvriers	1 378	1 305	1 276
TOTAL	7 673	7 825	8 055

Femmes *

(en euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	5 877	6 047	6 409
AM&Techn	3 153	3 164	3 219
Employés	1 098	1 046	1 010
Ouvriers	1 394	1 424	1 408
TOTAL	4 604	4 713	4 863

Total *

(en euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	7 951	8 120	8 493
AM&Techn	3 174	3 210	3 223
Employés	1 060	1 016	1 034
Ouvriers	1 384	1 338	1 323
TOTAL	6 461	6 576	6 659

* Les montants ci-dessus représentent les valeurs moyennes brutes d'un bulletin de paye, quel que soit le temps de travail des intéressés. Entrent dans ce calcul les rémunérations des personnes à temps partiel, et notamment de celles en contrat de fin de carrière, ainsi que les salaires des jeunes sous contrat de formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Ceci affecte significativement les données Employés et Ouvriers.

2.1.3 CHARGES SUPPORTÉES MENSUELLEMENT, PAR PERSONNE, PAR L'ENTREPRISE

(en euros)	2012	2013	2014
Ing&Cadres	5 200	5 375	5 674
AM&Techn	2 095	2 144	2 169
Employés	700	678	696
Ouvriers	913	894	891
TOTAL	4 245	4 366	4 482

2.2. Hiérarchie des rémunérations

2.2.1 MONTANT BRUT GLOBAL DES DIX RÉMUNÉRATIONS LES PLUS ÉLEVÉES

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Sommes dues au titre de l'année	10 563	10 491	9 626
Sommes versées au cours de l'année	10 415	10 196	9 695

2.2.2 RAPPORT ENTRE LA MOYENNE DES RÉMUNÉRATIONS DES INGÉNIEURS ET CADRES, Y COMPRIS CADRES SUPÉRIEURS ET DIRIGEANTS, ET LA MOYENNE DES RÉMUNÉRATIONS DES AM&TECHN

	2012	2013	2014
	2,51	2,53	2,64

2.3. Charges accessoires

2.3.1 MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS À DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES POUR LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Entreprises de travail temporaire (voir indicateurs 1.2.1 et 1.2.2)	2 108	1 912	1 727

2.3.1 BIS MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS À DES ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE POUR DU PERSONNEL DÉTACHÉ

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
	1 614	1 626	1 529

2.4. Charges salariales globales

2.4.1 FRAIS DE PERSONNEL RAMENÉ AU POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2012	2013	2014
	68,76 %	77,39 %	95,28 %

2.5. Participation financière

2.5.1 MONTANT GLOBAL DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES SALARIÉS VERSÉE

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014 *
Participation légale	3 351	3 093	2 677
Intéressement d'unité de travail	3 949	3 857	3 626
TOTAL	7 300	6 950	6 303

* 2014 : estimations provisoires

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Prime de partage des profits versée	373	377	369
Abondement en cas d'investissement sur le Plan d'Épargne Groupe	844	788	ND

2.5.2 MONTANT MOYEN DE LA PARTICIPATION PAR SALARIÉ BÉNÉFICIAIRE HORS ABONDEMENT ET INTÉRESSEMENT D'UNITÉ DE TRAVAIL

(en euros)	2012	2013	2014 *
Ing&Cadres	2 884	2 724	2 717
AM&Techn	2 043	1 923	1 918
Employés	1 551	1 385	1 381
Ouvriers	1 550	1 435	1 431
TOTAL	2 668	2 516	2 509

* 2014 : estimations provisoires

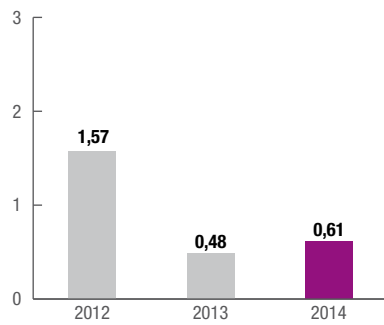
2.5.3 PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS GRÂCE À UN SYSTÈME DE PARTICIPATION (participation aux résultats, intéressement, actionnariat...)

	2012	2013	2014
TOTAL	1,5 %	1,6 %	1,5 %

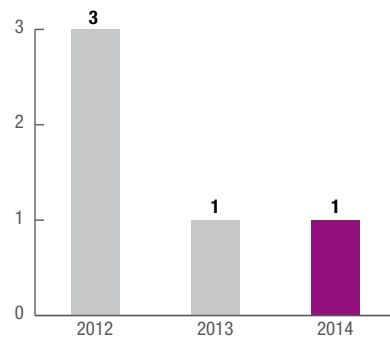
3. CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Taux de fréquence

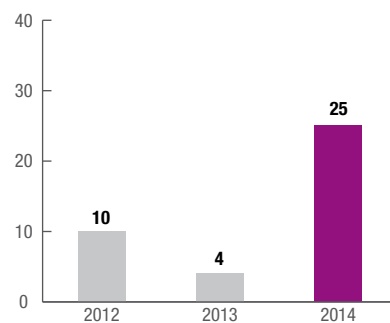
(en %)



Nombre d'accidents du travail



Nombre de journées perdues pour accident du travail



3.1. Accidents de travail et de trajet

3.1.1 NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	3	0	1
AM&Techn	0	1	0
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	3	1	1

3.1.2 NOMBRE DE JOURNÉES PERDUES POUR ACCIDENT DE TRAVAIL

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	10	0	25
AM&Techn	0	4	0
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	10	4	25

3.1.3 NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAJET AYANT ENTRAÎNÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	3	6	4
AM&Techn	0	4	1
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	3	10	5

3.1.4 NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS

	2012	2013	2014
De travail	0	1	0
De trajet	0	0	0

3.2. Maladies professionnelles

3.2.1 NOMBRE DE MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES À LA SÉCURITÉ SOCIALE AU COURS DE L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

	2012	2013	2014
TOTAL	0	0	0

3.3. Dépenses en matière de sécurité

3.3.1 SOMME DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ EFFECTUÉES DANS L'ENTREPRISE

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
TOTAL	710	633	635

4. AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1. Durée et aménagement du temps de travail

4.1.1 HORAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN AFFICHÉ

	2012	2013	2014
TOTAL	35	35	35

4.1.1 BIS NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES PAYÉES

	2012	2013	2014
TOTAL	1 636	1 000	1 450

4.1.2 NOMBRE DE SALARIÉS OCCUPÉS À TEMPS PARTIEL

Jusqu'à 30 heures

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	24	21	20
AM&Techn	24	23	21
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	48	44	41

Au-delà de 30 heures

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	17	16	15
AM&Techn	13	14	16
Employés	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
TOTAL	30	30	31

4.2. Organisation et contenu du travail

4.2.1 EFFECTIF TRAVAILLANT EN ÉQUIPE

Équipes fixes

	2012	2013	2014
2 équipes	0	0	0
3 équipes	0	0	0
4 équipes et +	0	0	0

Équipes alternantes

	2012	2013	2014
2 équipes	0	0	0
3 équipes	0	0	0
4 équipes et +	0	0	0

4.2.2 PERSONNEL UTILISÉ À DES TÂCHES RÉPÉTITIVES AU SENS DE LA DÉFINITION DU TRAVAIL À LA CHAÎNE CONTENUE DANS LE DÉCRET DU 10 MAI 1976

	2012	2013	2014
TOTAL	0	0	0

4.3. Dépenses d'amélioration des conditions de travail

4.3.1 SOMME DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
	522	250	903

5. FORMATION

5.1. Formation professionnelle continue

5.1.1 POURCENTAGE DE LA MASSE SALARIALE CONSACRÉ À LA FORMATION CONTINUE

	2012	2013	2014
TOTAL	2,24 %	2,42 %	2,74 %

5.1.2 NOMBRE DE STAGIAIRES *

Hommes

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	321	389	355
AM&Techn	80	75	75
Employés	1	0	1
Ouvriers	4	2	1
TOTAL	406	466	432

Femmes

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	208	214	227
AM&Techn	120	114	138
Employés	1	0	2
Ouvriers	1	1	4
TOTAL	330	329	371

Total

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	529	603	582
AM&Techn	200	189	213
Employés	2	0	3
Ouvriers	5	3	5
TOTAL	736	795	803

* Définition d'un stagiaire : personne ayant suivi un ou plusieurs stages au cours de l'exercice.

5.1.3 NOMBRE D'HEURES DE STAGES RÉMUNÉRÉES

	2012	2013	2014
Ing&Cadres	16 723	17 781	15 705
AM&Techn	6 153	5 181	6 208
Employés	31	0	7
Ouvriers	140	56	42
TOTAL	23 047	23 018	21 961

5.2. Congés formation

5.2.1 NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

	2012	2013	2014
TOTAL	0	0	0

6. RELATIONS PROFESSIONNELLES

6.1. Représentants du personnel

6.1.1 COMPOSITION DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

	2012	2013	2014
Nombre de représentants	13	13	13

6.1.2 NOMBRE DE RÉUNIONS DU CCE ET DE SES COMMISSIONS

	2012	2013	2014
	16	20	15

6.1.3 ACCORDS SIGNÉS PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE AU NIVEAU PROFESSIONNEL ET DANS L'ENTREPRISE

Accords signés dans l'entreprise

	2012	2013	2014
	6	7	7

Accords signés au cours de l'année

	2012	2013	2014
U.I.C.	8	5	5
U.I.M.M.	1	2	4
Textes nationaux et interprofessionnels	11	14	15

6.2. Information et communication

6.2.1 STRUCTURE DE CONCERTATION EXISTANT DANS L'ENTREPRISE

La société L'Air Liquide S.A. dispose d'un Comité Central d'Entreprise, de trois Comités d'Établissement (siège, R&D et plates-formes européennes) et d'un CHSCT par établissement. Ces différentes instances de représentation sont l'occasion de mener des échanges et une concertation approfondie sur les projets et activités de l'entreprise et ces établissements. Conformément aux dispositions de la loi du 16 juin 2013, un administrateur représentant les salariés auprès du CA de L'Air Liquide S.A. a été désigné par le Comité de Groupe France en juin 2014 auxquels s'ajoutent deux représentants du personnel désignés par les membres du CCE. Par ailleurs, au-delà des thèmes habituels de négociation (salaires, abondement, intéressement, prime de partage des profits), l'année a été l'occasion de négocier l'évolution du Comité Européen d'Air Liquide, la refonte du Plan d'Épargne France et l'évolution des conditions de revalorisation des retraites à cotisations définies ACAL/GR.

7. AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

7.1. Œuvres sociales

7.1.1 RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENTREPRISE

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
Logement	1 874	1 636	912
Transport	93	93	93
Restauration (tickets restaurant)	23	4	19
Loisirs	0	0	0
Vacances	0	0	0
Divers	432	387	282
TOTAL	2 422	2 120	1 306

7.1.2 BUDGET CONSOLIDÉ DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT ET DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DONT, LE CAS ÉCHÉANT, BUDGET DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
TOTAL	2 316	2 307	2 051

7.2. Autres charges sociales

7.2.1 COÛT POUR L'ENTREPRISE DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (maladies, décès)

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
TOTAL	71	65	67

7.2.2 COÛT POUR L'ENTREPRISE DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (vieillesse)

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014
TOTAL	12 595 *	12 307 *	10 896 *

* N'ont été retenues ici que les charges nettes de L'Air Liquide S.A., au sens du règlement du régime supplémentaire à prestations définies (ACAL/GR).

Les dépenses entre les sociétés du Groupe participant au régime supplémentaire de retraite sont réparties en proportion de la masse salariale.

Certains de ces chiffres sont déjà compris dans le montant des charges obligatoires et propres à l'entreprise figurant aux indicateurs 2.1.1 et 2.1.3.



ANNEXES

ÉCLATEMENT DE LA RUBRIQUE AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS DANS LA RUBRIQUE 1.1.

1.1. Effectifs

1.1.1 AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE

	A.M.	Techn.	Total
TOTAL	22	246	268

1.1.2 AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS PERMANENTS

	A.M.	Techn.	Total
TOTAL	15	210	225

1.1.5 RÉPARTITION PAR SEXE DES AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	12	80	92
Femmes	10	166	176

1.1.6 RÉPARTITION PAR ÂGE DES AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE

< 25 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	2	5	7
Femmes	1	8	9

25 à 30 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	0	4	4
Femmes	2	8	10

31 à 39 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	4	17	21
Femmes	0	41	41

40 à 50 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	3	19	22
Femmes	4	57	61

> 50 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	3	35	38
Femmes	3	52	55

1.1.7 RÉPARTITION DES AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE SELON L'ANCIENNETÉ

< 10 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	4	26	30
Femmes	6	64	70

10 à 14 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	2	10	12
Femmes	1	32	33

15 à 19 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	2	14	16
Femmes	1	14	15

20 à 24 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	1	6	7
Femmes	0	13	13

25 à 29 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	1	3	4
Femmes	0	8	8

> 30 ans

	A.M.	Techn.	Total
Hommes	2	21	23
Femmes	2	35	37

1.1.8 RÉPARTITION DES AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS AU 31 DÉCEMBRE SELON LA NATIONALITÉ

	A.M.	Techn.	Total
Français	21	241	262
Étrangers	1	5	6

INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR CERTAINES RUBRIQUES CONCERNANT L'EMPLOI

1.1. Les effectifs

1.1.3 CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE PAR SEXE AU 31 DÉCEMBRE

	Hors alternance	Formation alternance	2014
Hommes	12	25	37
Femmes	11	34	45
TOTAL	23	59	82

1.1.6 PYRAMIDE DES ÂGES AU 31 DÉCEMBRE DES PLUS DE 50 ANS

51 à 55 ans

	2014
Hommes	88
Femmes	69
TOTAL	157

56 à 60 ans

	2014
Hommes	77
Femmes	33
TOTAL	110

> 60 ans

	2014
Hommes	43
Femmes	7
TOTAL	50

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un changement de statut au 31 décembre

	2014
AM&Techn	
Hommes	1
Femmes	2
TOTAL	3

<i>Employés/Ouvriers</i>	2014
Hommes	0
Femmes	0
TOTAL	0

<i>Ensemble</i>	2014
Hommes	1
Femmes	2
TOTAL	3

1.6. Absentéisme

Nombre de journées d'absence pour maternité

	2014
Nombre de jours	1 751
Taux d'absentéisme	0,59 %

Nombre de journées d'absence pour accidents de trajet

	2014
Nombre de jours	28
Taux d'absentéisme	0,01 %

Nombre de journées d'absence pour maladie

	2014
Nombre de jours	4 459
Taux d'absentéisme	1,49 %

Nombre de journées d'absence pour congé de formation économique, sociale et syndicale (non pris en compte en 1.6.1)

	2014
TOTAL	17

Notes



INTERNET
www.airliquide.com



YOU TUBE
Chaîne Air Liquide Corp



TWITTER
[@AirLiquideGroup](https://twitter.com/AirLiquideGroup)



rapportannuel.airliquide.com
adapté à tous
les terminaux



LINKEDIN
linkedin.com/company/airliquide



AIR LIQUIDE